



AGRI V I A U R



GÉRER, ÉCONOMISER, PROTÉGER



éditorial

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur reconnu EPAGE

Le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur (SMBV Viaur) a été reconnu EPAGE le 5 août 2019. Il est le premier et seul Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE) du grand bassin Adour-Garonne qui couvre les régions Occitanie et Nouvelle Aquitaine. Le rôle d'un EPAGE est d'assurer la maîtrise d'ouvrage opérationnelle locale pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations. Il peut également réaliser des actions de sensibilisation, de communication et d'animation locale ainsi que des missions d'expertise et de capitalisation de connaissances du fonctionnement des milieux sur son territoire. La reconnaissance du SMBV Viaur en tant qu'EPAGE ne fait que consolider le travail déjà entrepris depuis de nombreuses années afin d'améliorer la gestion de l'eau et des milieux aquatiques à l'échelle du bassin versant du Viaur. Le SMBV Viaur regroupe les 14 intercommunalités du bassin versant ainsi que les structures qui prélèvent et gèrent la distribution de l'eau potable présent sur le territoire. Le bassin versant du Viaur compte 2400 km de cours d'eau (Bd topo) pour une superficie de 1561 km².

Sommaire

La qualité
des eaux
du Viaur _____ p.1

Qualité physico
chimique
des cours d'eau __ p.2

Etat des cours
d'eau selon la
Directive Cadre
Européenne
sur l'Eau _____ p.3

Les travaux
du SMBV Viaur __ p.4

Retour d'expérience
sur le pâturage
tournant _____ p.7

Actualités _____ p.8

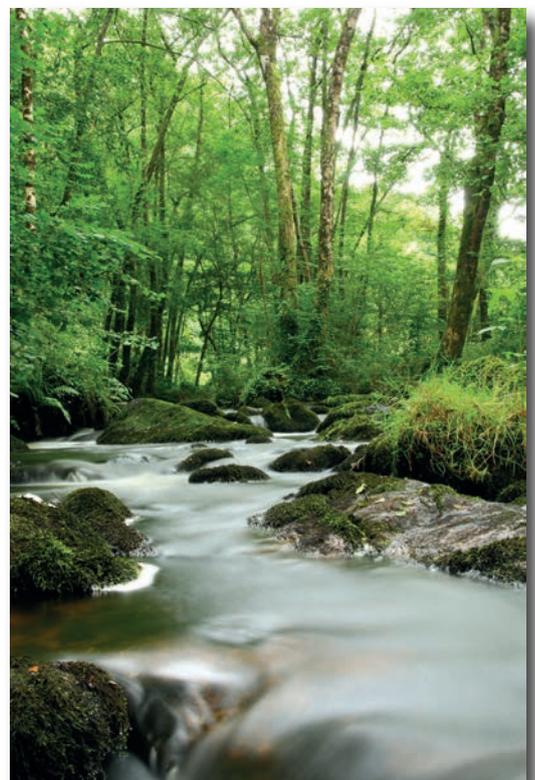
Le Pat Cône
Durenque _ Zoom sur

La qualité des eaux du Viaur

Sur le Bassin Versant du Viaur, depuis de nombreuses années, la qualité de l'eau et des milieux aquatiques font l'objet de différents suivis : physicochimie, biologie (algues, invertébrés, peuplement piscicoles) ou encore colmatage du lit. Des suivis officiels (DCE) sont réalisés en parallèle de suivis locaux.

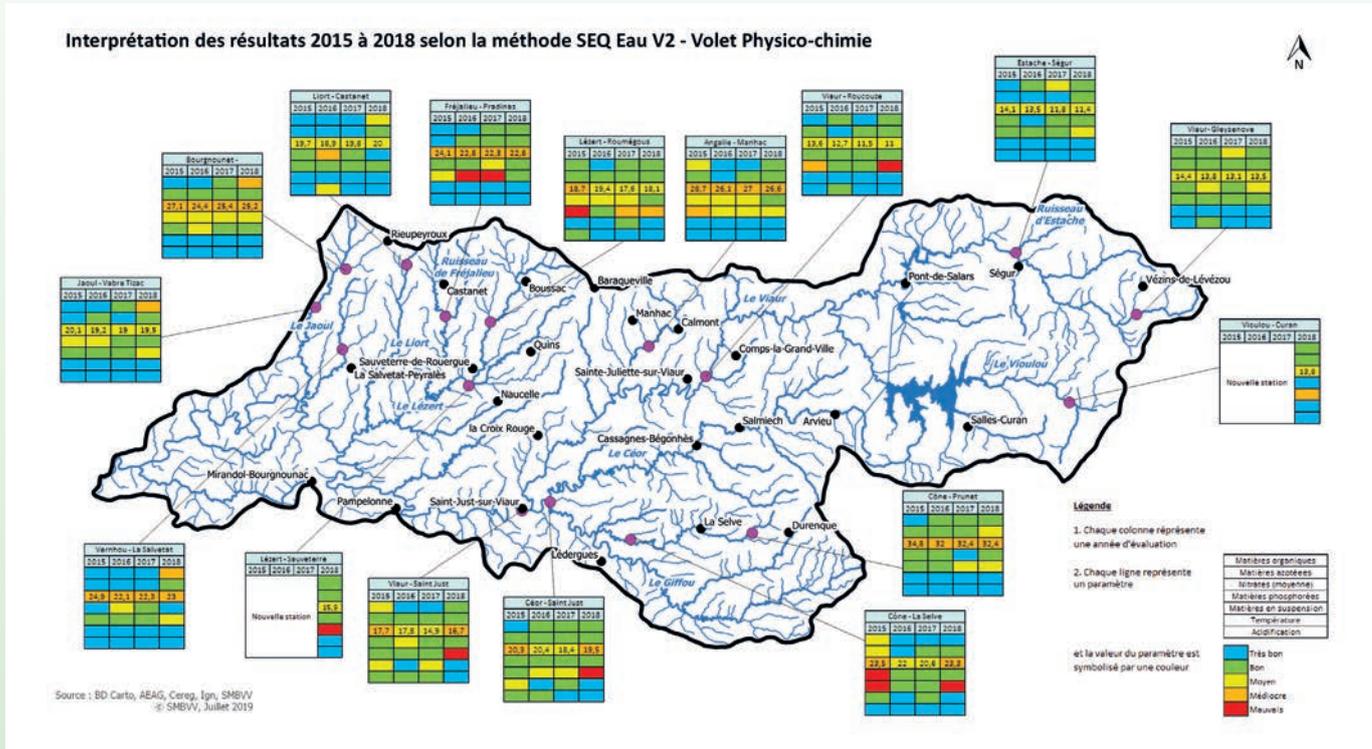
Les résultats obtenus peuvent être interprétés de différentes manières, en effet, selon les usages, les exigences de qualité ne seront pas les mêmes. C'est le cas par exemple pour le suivi physicochimique. L'interprétation actuelle faite au regard de la DCE (directive Cadre Européenne sur l'eau) fait appel à une grille officielle nationale qui est la même pour tous les cours d'eau quelques soit leur potentiel naturel.

En parallèle du suivi officiel DCE, le territoire du Viaur fait l'objet depuis longtemps d'un suivi qualité via la grille SEQ Eau V2 qui était utilisée pour suivre la qualité physico chimique sur le bassin du Viaur, de ce fait nous disposons d'un historique important sur le suivi de la qualité des eaux. Ci-après, nous vous présentons les résultats selon ces deux grilles d'interprétations.



QUALITÉ PHYSICOCHIMIQUE DES COURS D'EAU SUR LE BASSIN VIAUR (GRILLE SEQ EAU V2)

Cette méthode d'évaluation des cours d'eau permet de suivre l'évolution des paramètres physicochimiques les plus impactant sur le bassin versant du Viaur.



Globalement à l'échelle du bassin versant ce sont les matières en suspension et les nitrates qui déclassent le plus souvent la qualité de l'eau.

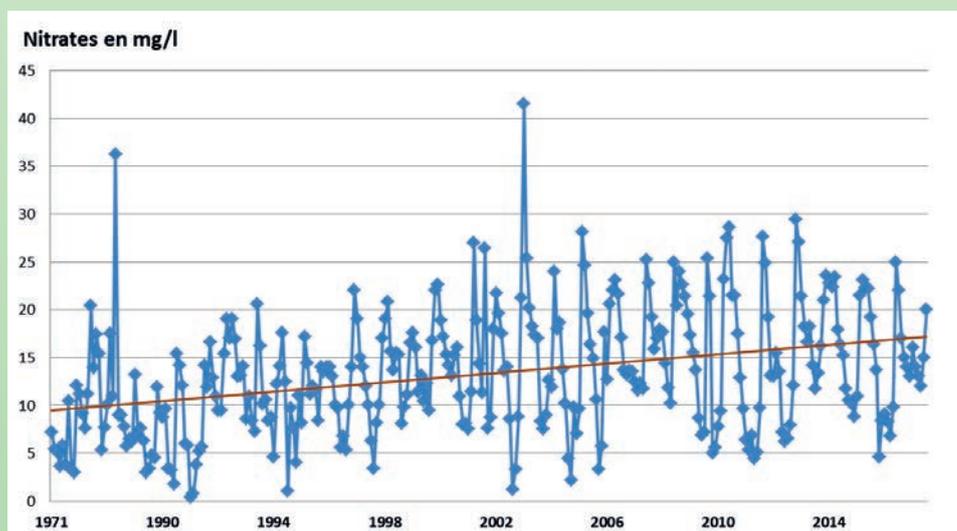
Les matières en suspension sont des particules minérales ou organiques qui sont en suspension dans l'eau. Elles sont issues du transport des matériaux dans le cours d'eau lors d'épisode de montée des eaux mais proviennent également du piétinement des berges et de l'érosion des sols sur le bassin versant.

Quant aux nitrates, ils sont une forme de l'azote directement assimilables par les plantes, c'est pourquoi en trop grande quantité ils peuvent provoquer un phénomène d'eutrophisation (prolifération d'algues et de végétaux). Ils peuvent également présenter des effets toxiques sur l'écosystème et notamment la faune piscicole. Les nitrates sont principalement issus des rejets agricoles diffus transférés par le lessivage des sols à l'occasion d'épisodes pluvieux.

ZOOM SUR LES DONNÉES DE LA STATION DU VIAUR À LAGARDE VIAUR (EN SORTIE DU BASSIN VERSANT DU VIAUR)

Cette station possède la chronique de données la plus importante. Ces chroniques sont suffisamment renseignées à partir de 1985 mais ont débuté en 1971.

Sur la période 1985-2016, il apparaît que peu de valeurs dépassent le seuil réglementaire du bon état global pour divers paramètres physicochimiques étudiés. Cependant, pour les nitrates, une augmentation nette est visible passant de 10 mg/l en 1971 à 25mg/l aujourd'hui (voir graphique ci-contre).



ETAT DES COURS D'EAU SELON LA DIRECTIVE CADRE EUROPÉENNE SUR L'EAU

L'évaluation de la qualité des cours d'eau selon cette grille prend en compte un état écologique et un état chimique des cours d'eau. L'état écologique est défini à travers trois compartiments : la physico-chimie, l'hydro-morphologie (régime hydrologique et morphologie des cours d'eau) et la biologie (algues, invertébrés et peuplements piscicoles).



L'état chimique est basé sur l'analyse de 41 substances (phytosanitaires et métaux lourds). Sur notre territoire les métaux lourds sont très rarement identifiés. Sur le bassin versant du Viaur 35 molécules phytosanitaires ont été détectées au moins une fois sur la période (1985 à 2016) dont 21 avec une fréquence de détection au moins égale à 1%. Le métabolite du glyphosate, l'AMPA, est la molécule la plus fréquemment retrouvée sur le bassin avec près de 35% de détection. Sa molécule mère, le glyphosate ainsi que le sulfosate suivent avec près de 25% de détection. L'atrazine déséthyl, métabolite de la molécule atrazine est toujours détectée malgré l'interdiction de son utilisation depuis 2003 en France. Elle complète la liste des molécules dépassant les 10% de détection.

Etat des cours d'eau et plans d'eau - Préparation du futur Etat des lieux 2019

Document de travail non validé par le Comité de Bassin Adour Garonne



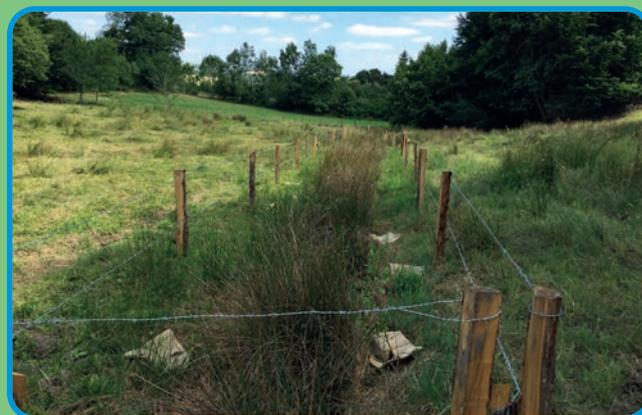
Sur les 40 masses d'eau superficielles (cours d'eau et plans d'eau) du bassin versant du Viaur, 14 sont en Bon état, 25 sont en état Moyen et 1 en état Médiocre.

Nous voyons régulièrement votre équipe d'agents sur les cours d'eau ? Mais quels sont les travaux entrepris ?

Nous proposons aux agriculteurs de clôturer les bords de cours d'eau afin de limiter le piétinement des berges par le bétail. En 2018, chez 29 agriculteurs, nous avons réalisé 14,8 km de clôtures dont 2,6 km en électrique et 12,2 km de barbelé. Des arbres (aulnes, frênes, chênes, saules...) et arbustes (cornouillers, fusains...) ont été plantés en bordure de cours d'eau sur 2,6 km pour retrouver un ombrage et une tenue plus rapide des berges. Pour maintenir l'accès du bétail au cours d'eau pour s'abreuver nous avons mis en place 17 bacs d'abreuvement, 6 descentes aménagées et 6 pompes à museau. Enfin pour que les engins ou les troupeaux puissent traverser d'une parcelle à l'autre, ce sont 16 passages empierrés qui ont été faits.



Descente aménagée sur le Céor - Cassagnes-Bégonhès



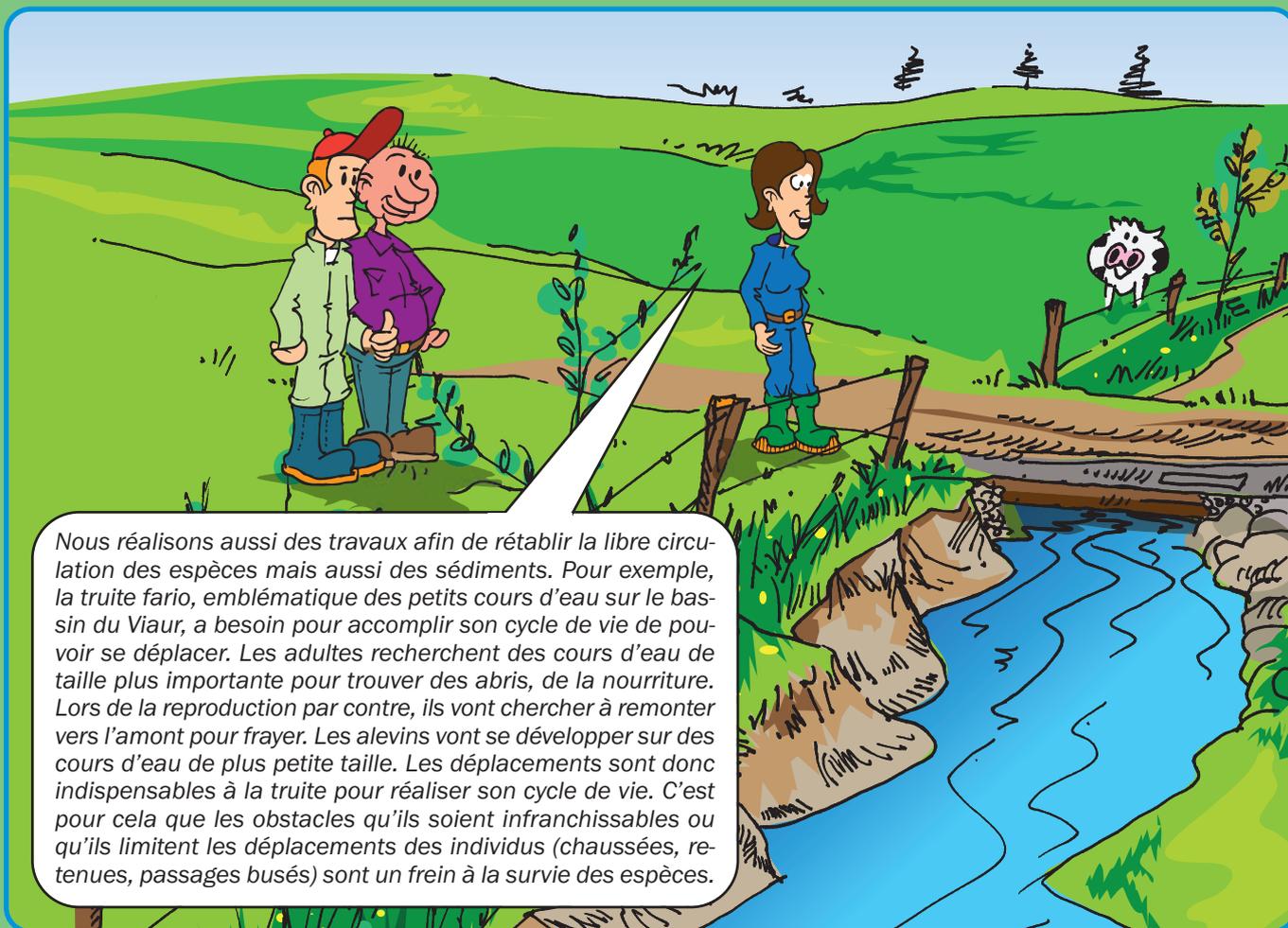
Clôtures et plantations sur le ruisseau de Fonbonne - La Capelle Bleys



Pompes à museau sur le Durmes - Tanus



Passage empierré sur le ruisseau de Roustens - Arvieu



Remplacement d'un passage busé par une passerelle, exemple en génie civil sur le Jaoul



Avant travaux



Après travaux

Et la ronce...

La végétation est indispensable en bordure de cours d'eau, elle permet de tenir les berges, de faire de l'ombrage pour limiter le réchauffement des eaux.

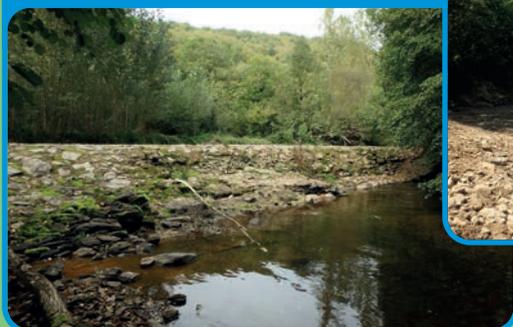
Elle joue également un rôle important de filtre pour réduire la pollution aux nitrates, aux pesticides ou encore limiter l'ensablement.

Ainsi la ronce ne pose pas de « problème » puisqu'elle est en fait indispensable au bon développement des végétaux.

En effet, elle prépare le sol et protège les jeunes plants ligneux qui vont se développer par la suite et prendre le dessus.

Dans un second temps, la végétation prendra le dessus sur la ronce qui va décliner...

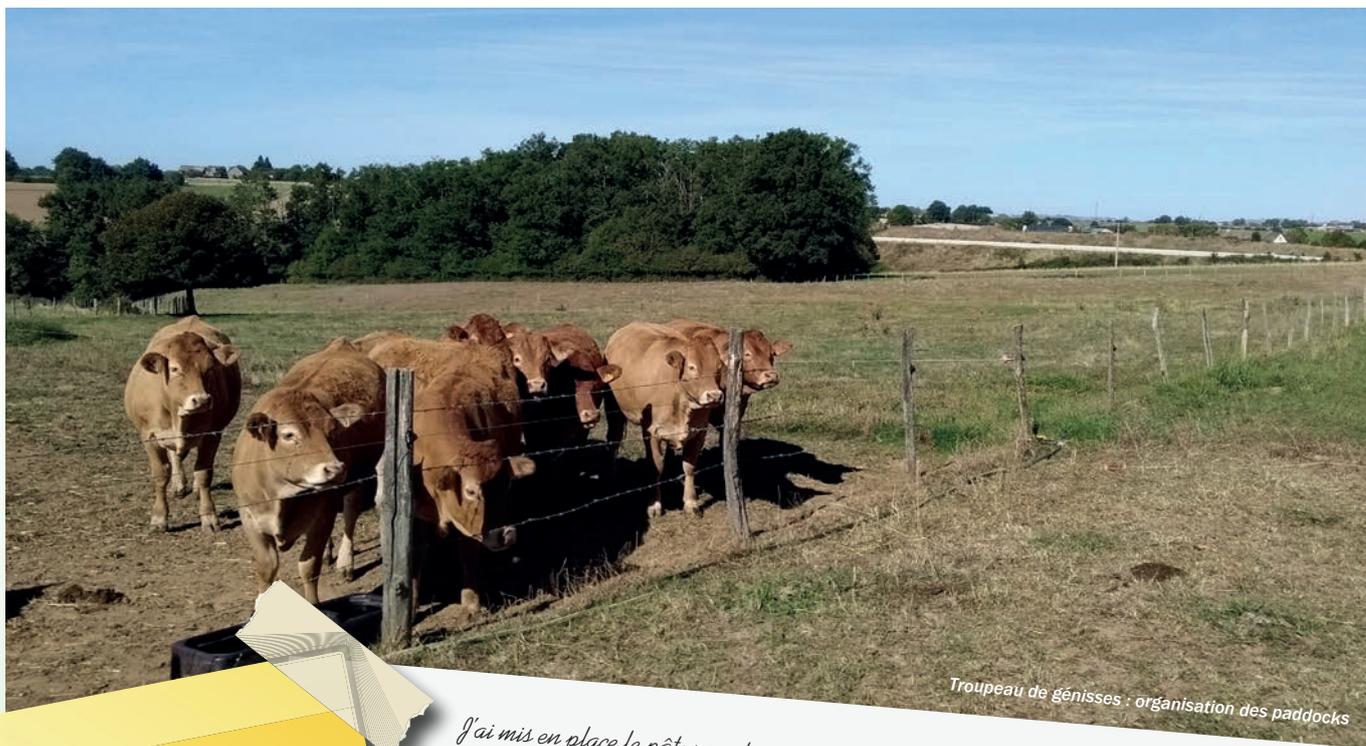
Effacement d'un seuil sur le Lézert à La Valette



Avant travaux



Après travaux



Troupeau de génisses : organisation des paddocks

Le témoignage de Régis Chauchard
 Eleveur bovin viande
 sur la commune
 de Tauriac de Naucelle
 a mis en place le
 pâturage tournant
 depuis 2017

J'ai mis en place le pâturage tournant depuis le printemps 2017, pour mes deux troupeaux, celui des génisses et des mères allaitantes. Aujourd'hui je suis très satisfait du fonctionnement de mon pâturage tournant pour mon troupeau de 20 génisses. Elles tournent sur 6 hectares où j'ai mis en place 14 paddocks, elles restent en moyenne deux jours sur chaque paddock. Pour le troupeau des mères allaitantes, c'est un peu plus compliqué à gérer car je dois les rentrer matin et soir pour faire téter les veaux. C'est la circulation des animaux qui complique un peu la gestion du système car le passage répété en période pluvieuse abîme énormément de plus dans le pâturage tournant.

Anticiper le découpage parcellaire et les aménagements

En ce qui concerne la préparation en amont, pour moi l'idéal est le redécoupage des parcelles avec la clôture électrique. En effet, les animaux sont beaucoup plus calmes et en sécurité. En termes d'entretien c'est beaucoup plus facile puisque les animaux peuvent brouter sous la clôture ou je peux passer le broyeur. Pour le passage des engins je n'ai plus qu'à enlever la clôture et les piquets. J'ai bien anticipé la question de l'abreuvement en distribuant l'eau avec des tuyaux, ensuite je fais suivre mon bac d'abreuvement. J'ai choisi de n'en mettre qu'un seul et de le faire circuler au fur et à mesure que les bêtes changent de parcelle car il faut le nettoyer régulièrement.

S'adapter à son système pour réussir son pâturage

Il faut savoir adapter son système, lors de la réalisation du plan de pâturage les calculs sont faits avec un rendement moyen mais au sein d'une même parcelle les rendements peuvent changer. Je me suis aperçu que certains paddocks sont plus productifs que d'autres en fonction de la profondeur du sol notamment. C'est en pratiquant que l'on connaît le mieux son système et que l'on peut s'adapter en fonction de la productivité des paddocks. Cela me permet parfois de différer le changement de paddock d'une demi-journée selon la productivité des paddocks. De même cette année j'ai pu récolter l'herbe en enrubannage sur deux paddocks afin de ne pas me laisser « déborder » par l'herbe. Il ne faut surtout pas « surpâturer » ce qui risquerait de pénaliser la pousse de l'herbe.

Des économies d'intrants avérées

Grâce à la meilleure répartition des déjections animales par ce système et la meilleure gestion de la pousse de l'herbe, j'ai réussi à supprimer les apports en intrant azoté. Exceptionnellement j'ai mis 30 unités d'azote cette année sur certains paddocks qui avaient du mal à repartir avec la sécheresse. Au printemps, je sors mes animaux 15 jours plus tôt qu'auparavant et je peux les laisser plus longtemps à l'automne.



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AVEYRON

Le témoignage de Sylvie FERRIER Technicienne à la Chambre d'Agriculture sur le secteur Baraquevillois

Dans le cadre du Pass Elevage, des subventions pour le pâturage tournant peuvent être apportées par la Région.

Organiser son pâturage en amont

La clé de la réussite c'est de bien se préparer et de réfléchir en amont au découpage des paddocks.

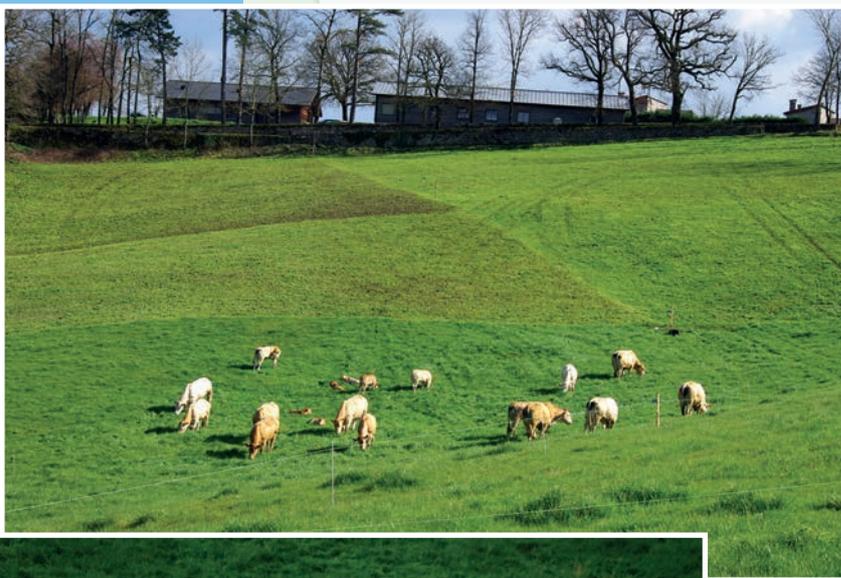
En général les agriculteurs qui se sont mis au pâturage tournant ne reviennent pas en arrière. Les arrêts sont principalement dus à un manque d'anticipation (découpage, abreuvement) ou un manque de parcelles disponibles. Le découpage des paddocks se prépare quand on réalise le plan de pâturage. Quand tout est bien réfléchi il faut se lancer dans la mise en place des clôtures et la distribution de l'abreuvement. Les clôtures peuvent être fixes ou mobiles, cela dépend du type de parcelles entrant dans le pâturage. Si les parcelles pâturées rentrent dans une rotation avec du maïs ou céréales, des clôtures électriques mobiles seront mises en oeuvre afin de pouvoir être enlevées lors de la mise en place de la culture.

Sortir son troupeau tôt au printemps et suivre la pousse de l'herbe

Pour réussir son pâturage il faut également sortir les vaches tôt au printemps et bien prendre en compte la pousse de l'herbe pour ne pas se laisser « dépasser » ou au contraire surpâturer au risque de ralentir la pousse. Nous savons par exemple que si la première feuille met 10 jours pour sortir, il faudra alors le double de temps soit 20 jours pour obtenir 3 feuilles (stade où il est conseillé de faire pâturer). De ce

fait, il ne faut pas hésiter à sortir un paddock de la rotation en le fauchant ou l'enrubannant afin de ne pas se laisser « dépasser » par l'herbe. Au contraire si la pousse est ralentie, il ne faut pas hésiter à mettre les animaux dans un « parking » et de compléter en foin ou enrubannage en attendant que l'herbe atteigne le stade conseillé.

En général, tous ceux qui ont réalisés la formation pâturage continuent à pratiquer tout en apportant des améliorations à leurs techniques.



Pour tout renseignement sur les formations pâturage, contacter le service Formation de votre Chambre d'Agriculture.

Aide à la plantation de haies & d'arbres champêtres

Le programme de plantation 2019/2020 se poursuit cet automne avec les visites de terrain par les associations "Arbres, Haies, Paysages d'Aveyron" et "Arbres & Paysages Tarnais". Ces visites permettent aux propriétaires fonciers désireux de planter, d'avoir un conseil technique pour leur projet de plus de 100 m linéaire et d'avoir une aide financière pour les fournitures et le suivi. Les associations réalisent le conseil, la commande des fournitures, la formation des propriétaires planteurs et le suivi des plantations. Le propriétaire met en oeuvre les travaux de préparation du sol à l'automne et la plantation dans le courant de l'hiver.

Ce programme de plantation bénéficie du soutien du Conseil Régional, du Conseil Départemental, l'AFAC - Agroforesterie et de la Fédération Départementale des Chasseurs.

Les frais de plantation demandés au propriétaire sont compris entre 1€ et 3 €/ml selon le type de projet (conseil et fournitures compris). Dans chaque département l'adhésion à l'association est demandée au moment de la conception du projet.

S'inscrire :

Les visites de terrain ont commencé et se poursuivront jusqu'à la fin de l'automne. Vous pouvez dès à présent contacter

"Arbres, Haies, Paysages d'Aveyron"
05 65 73 79 23 (permanence le lundi)
Mail : laura.ahp12@gmail.com

ou

"Arbres et Paysages Tarnais"
05 31 81 99 59 (permanence le lundi)
Mail : apt@arbrespaysagestarnais.asso.fr

26 novembre - DEPHYTOUR 2019

« Les fermes DEPHY, des systèmes de production performants et économes en pesticides »

Au programme :

Matinée à la salle des fêtes de Naucelle (12800)

10h00 : Présentation DEPHY national et groupe polyculture élevage

10h30 : Evolution d'un groupe DEPHY avec 9 ans d'expérience

10h40 : Témoignages : Lycée de Laroque et pôle de formation de Bernussou

Après-midi chez Mr Sudre à Rancillagou 12800 Camjac

1^{er} atelier : Prairies multi espèces (5-6 ans), quelles espèces choisir pour des prairies durables ?

2^{ème} atelier : Préserver les prairies naturelles, pratique de la mise à l'herbe et pâturage tournant.

Renseignement : Jean François LEVRAT
Chambre d'agriculture de l'Aveyron
05 65 45 13 17

MIEUX NOURRIR SON SOL ET SES PLANTES Quelles marges de progrès pour bien gérer N, P et K

**5 décembre à 9h30 à Flavin
Salle des festivités**

Le matin :

- Présentation de l'état des lieux de la fertilité en phosphore des prairies aveyronnaises par Muriel SIX, conseillère agronomie à la Chambre d'agriculture de l'Aveyron
- "Observatoire de la fertilité chimique des sols, outils de diagnostic" par Grégory Véricel, ingénieur R&D en fertilisation - ARVALIS - Institut du Végétal

L'après-midi : Ateliers Techniques

- Apporter les bons produits au bon moment
- Bien conduire la fertilisation des prairies
- pH du sol, chaulage : trouver le bon équilibre

Renseignement :
Hélène POUGET – Animatrice Agri Viaur
05 65 71 10 97



AGRI VIAUR
Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur
10, Cité du Paradis
12800 Naucelle
<http://riviere-viaur.com>

VOTRE CONTACT
Hélène POUGET
Animatrice Agri Viaur
Tél : 05 65 71 10 97
Email : helene.pouget@epage-viaur.com



ZOOM sur...

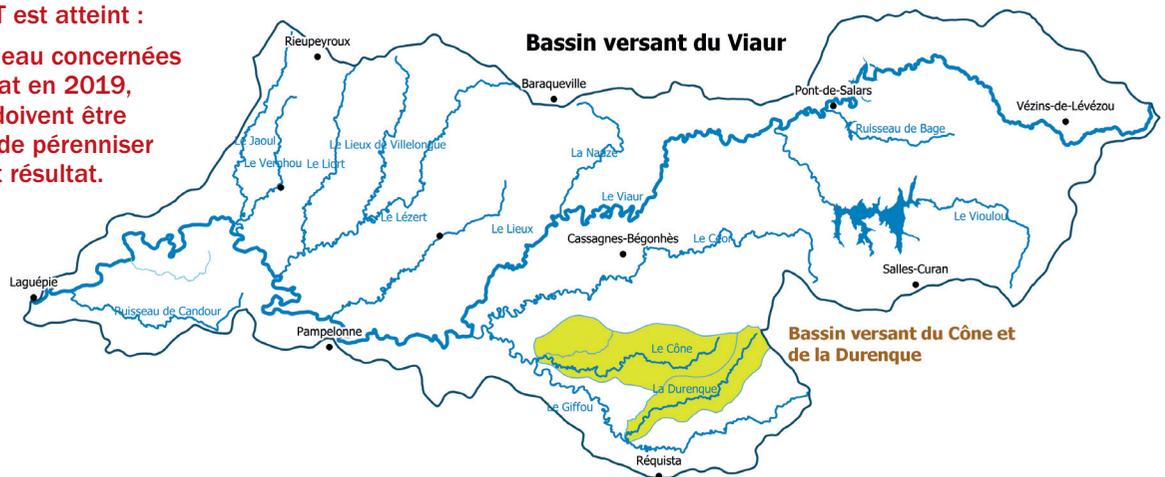


LE PAT CÔNE DURENQUE

Après 8 années de travail sur ce territoire, le bilan des actions, l'évaluation des changements de pratiques et l'analyse du suivi des milieux, nous montrent clairement l'intérêt et les atouts de ce type de programme d'actions. En effet, la bonne participation des agriculteurs et les évolutions de pratiques qu'ils ont mis en place ont permis d'observer des améliorations significatives sur les milieux aquatiques.

Le Plan d'Actions Territorial Cône Durenque a été mis en place dès 2010 sur le bassin amont du Cône puis élargi à la Durenque en 2013. Pour un territoire de 83 km², ce sont 224 exploitations (141 exploitations ayant plus de 25 ha à l'intérieur du bassin versant) qui ont pu bénéficier des accompagnements proposés.

L'objectif du PAT est atteint :
Les trois masses d'eau concernées
sont en Bon Etat en 2019,
les pratiques doivent être
poursuivies afin de pérenniser
cet excellent résultat.



Les enjeux identifiés au lancement du programme : pollutions diffuses, érosion et bon état des masses d'eau.

Un objectif « Reconquérir le bon fonctionnement des milieux aquatiques »

- 1. En améliorant le fonctionnement hydro morphologique des cours d'eau : améliorer la morphologie des cours d'eau et limiter l'érosion des sols sur le bassin versant,**
- 2. En améliorant la qualité physico-chimique des eaux en diminuant les risques du ruissellement et de lessivage des nitrates.**

- Plus de 100 outils de sensibilisation
- 209 accompagnements individuels
- 580 ha et 30 km de haies engagés dans des Mae
- 20 km d'aménagements
- Des changements de pratiques mis en œuvre : meilleure répartition de la fertilisation, diminution du chargement apparent, augmentation des pratiques visant à limiter l'érosion des sols, diversification des dérobés...
- Zones sensibles ou impactées bien ciblées par les actions
- Diminution des teneurs en nitrates sur le Cône et stabilisation sur la Durenque
- Augmentation des profondeurs d'oxygénation sur le Cône (en moyenne +8.6 cm), baisse de l'érosion des sols et des berges, amélioration des conditions pour la reproduction piscicole.

Pour plus d'information vous pouvez consulter le bulletin n°29 du Syndicat du bassin Viaur intitulé « PAT Cône Durenque : Bilan de 8 années d'actions ».

Ce qu'en pensent les partenaires...

Huit années d'actions intenses pour reconquérir le bon état de 3 masses d'eau Pour l'Agence de l'eau Adour Garonne, le PAT Cône Durenque est un exemple très réussi de programme d'actions territorial en milieu rural, où l'initiative des acteurs locaux a toujours été au centre du dispositif.

Le PAT a contribué à reconquérir le bon état de 3 masses d'eau, essentiellement dégradées par un colmatage important du lit mineur et une augmentation de la concentration en nitrates.

Au-delà du bon résultat sur le fonctionnement des masses d'eau, il convient de souligner les multiples points forts de ce programme, facteurs de réussite :

- Des méthodes de co-construction et de concertation développées dès le départ grâce à une écoute et un respect mutuels entre les acteurs du "monde agricole" et ceux du "monde de l'eau".
- Une prise en compte importante du contexte agricole local dans la définition, le contenu, le planning... des actions,
- Une implication forte de quelques élus agricoles locaux, primordiale à des moments clés du programme,
- Une recherche permanente de synergie entre actions agricoles et actions sur les cours d'eau,
- Une grande liberté d'actions et des moyens financiers présents (Agence de l'eau),
- Un goût pour l'innovation et les actions expérimentales : exemple de l'expérimentation sur le suivi du colmatage (protocole aujourd'hui utilisé pour tout le département de l'Aveyron),
- Une animation forte de la part du syndicat mixte du bassin versant du Viaur ainsi qu'une forte mobilisation de l'ensemble des acteurs techniques y compris les organismes agricoles économiques.



Catherine Adnet,
Agence de l'eau Adour Garonne

Le PAT Cône Durenque a permis de mettre en œuvre localement un programme dans la durée et de créer une réelle dynamique autour des questions d'agronomie. Nous avons pu transférer et vulgariser de nombreuses techniques innovantes. Nous pouvons retenir notamment tous les travaux autour de la lutte contre l'érosion qui ont permis dans un premier temps d'identifier les enjeux pour les éleveurs puis de trouver des solutions concrètes co-construites. A titre d'exemple nous pouvons citer : les travaux sur la réduction du travail du sol, la mobilisation des couverts végétaux, l'allongement de la durée de vie des prairies.

La mise en place de parcelles d'essais et leur valorisation sous forme de rencontres ou de diffusion de résultats a servi de support pour conforter les agriculteurs dans leur changement. Sur la communication et la diffusion, les différentes formes aussi bien collectives (ateliers, rencontres coin de champ) qu'individuelles (diagnostics) ont permis d'accompagner les agriculteurs vers des pratiques moins « impactantes ».

Nous retiendrons aussi tous le travail entre partenaires qui a permis de partager des objectifs communs conciliant les enjeux agricoles, environnementaux et sociaux.



Mission Agronomie
Chambre d'agriculture

« L'intérêt d'un tel programme territorial est avant tout son inscription dans la durée avec plus de 8 ans d'accompagnements auprès des exploitants de la zone, ainsi que le travail partenarial, riche en expériences et en échanges. Le PAT est un atout indéniable pour la mise en place de mesures et d'actions sur un territoire, d'ailleurs les exploitants ont fortement participé aux actions et animations proposées, la preuve du bien fondé d'un programme ambitieux et répondant aux attentes des agriculteurs. »



David Galibert,
adasea. d'Oc

Ce programme nous a permis de faire connaître nos actions localement et de convaincre du rôle des haies en nous appuyant sur une expertise fine du terrain. Mettre en confiance et faire ses preuves, cela prend du temps... surtout quand il s'agit de planter !

Les haies contre l'érosion sont les plus difficiles à faire accepter car elles sont implantées en travers de pente, gênant encore bien souvent le travail du tracteur. Pourtant, sur la durée du PAT, 16 agriculteurs nous ont suivi avec la mise en place de plus de 6 km de haies, parfois doublées.

La dynamique est installée et ce travail de fond porte ses fruits puisque nos actions se poursuivent au-delà du PAT, avec encore des demandes régulières de plantation sur le secteur et dans les communes voisines. On rêvait de haies sur talus pour arrêter l'eau le temps de l'implantation des végétaux, c'est chose faite. Et ce rêve continu puisque depuis, d'autres haies de ce type ont été réalisées sur les secteurs de Réquista et Durenque.

Le PAT offre aussi la possibilité rare de faire travailler l'ensemble des acteurs d'un territoire à l'amélioration de la qualité du sol et de l'eau, par l'action et la concertation. Et les résultats sont là : quelle satisfaction de voir que notre travail multi-partenarial porte ses fruits après quelques années seulement avec une meilleure oxygénation des cours d'eau analysés, plus favorables à la vie piscicole.



Sophie Hugonnet,
Association
arbres haies paysages